

## Un Autrefois à Herbouilly

### Rectificatifs de la première partie :

Il convient de lire :

- Page 4, 17<sup>ème</sup> ligne : « *On se trouve à la limite de 2 communes, 2 cantons et 2 départements.* »
- Page 12, 10<sup>ème</sup> ligne : « *1881, c'est le départ des enfants mais aussi celui de Lucrèce et sa famille.* »

Avec excuses.

### 2<sup>ème</sup> partie : Autres lettres d'Herbouilly

#### **1886 : malheurs et chagrin.**

24 mars 1886... Saint-Martin-en-Vercors ...

C'en est fini ! Léonie a cessé de souffrir et de se faire du mauvais sang ! Cette fois, c'est vrai, elle ne conseillera plus rien ! Léonie n'écrira plus ! A personne !

Léonie CHEVANDIER n'est plus ! Elle venait d'avoir 37 ans.

A trois heures de l'après-midi devant Cassien PELISSIER, maire de la commune, Victor ROCHE, âgé de 36 ans, cantonnier, accompagné de Revol Fridolin tailleur d'habits, déclarent que la veille , « *à 10 heures du soir, leur voisine CHEVANDIER Léonie, âgée de 36 ans, ...domiciliée à Arbouilly hameau de St-Martin, épouse de Roche Elie, est décédé dans la maison d'habitation de Sibeud David situé au village de St Martin en Vercors* » et après lecture, ils signent<sup>1</sup>.

Le cantonnier, Victor ROCHE a déjà été mentionné comme commissionnaire dans la correspondance de Léonie, sans que le lien familial ait pu être établi. David SIBEUD ne nous est pas plus connu. Pourquoi un décès à St-Martin plutôt qu'à Herbouilly ? Maladie ou accident ?

Le 28 mars, Francelin prend la plume pour écrire à sa tante :

« *Bien chere tante*

*Quoique je ne soit pas bien instruit ma chere tante je vait vous raconter le malheur qui vient de nous arriver nous venon de perdre notre bonne maman cherie nous l'avons bien pleuré dans sa maladie et nous la pleuron beaucoup plus elle et morte le 25 marse... je tasure bonne tante que nous somme malheureux on ne nous la pas dit le jour qu'elle et morte on nous la dit que le lendemain pour pas nous faire tant de la peine.*

---

<sup>1</sup> AD Drôme 2 Mi 1179/R2

*Ce qui nous inquiete maitenen ces notre sœur elle est bien malade ...  
 le peauvre papa fait tout se qu'il peu pour la sauver il est a Saint  
 martin qui la soigne et moi je reste a la maison avec mes trois freres  
 ... jait une vintaines de feux a pature tout les jours se qui me donne  
 bien du travail le pauvre paule estpas bien gueri je tasure que cette  
 anné a bien male commce si sa continu je ne sais comme sa va finir.  
 Je toublier de te dire la maldie qu'il y a dans le paix cette maladie se  
 prend subitemment ma sœur a cette maladie et beaucoup des gens  
 qui l'on pri ...*

**Francelin Roche »**

Cette *maladie*, dont on ne dit pas le nom, aurait donc touché plusieurs membres de la famille. Que Léonie, à la santé toujours chancelante, n'ait pu survivre, ne surprend pas. Quant au lieu, bien des fois, les lettres nous ont suggéré que Saint-Martin était un relais entre Die et Herbouilly. On y avait deux chambres. Léonie y écrivait parfois avant de regagner la montagne pour que son courrier parte plus vite.

Le 24 mars<sup>2</sup>, Ely avait déjà fait écrire<sup>3</sup> une lettre à sa belle-sœur depuis Saint-Martin.

*« Chère belle-sœur,  
 C'est le cœur navré de douleur que je vous écris. Je suis veuf, ma  
 pauvre Léonie a rendu le dernier soupir hier soir à 10 heures. Malgré  
 les soins, les veilles nous n'avons pas pu la sauver. Elle avait été  
 condamnée dès le début de sa maladie par les médecins, car  
 malheureusement elle était atteinte d'une maladie incurable, elle  
 était poitrinaire. L'enterrement aura lieu jeudi à 8 h du m...  
 ...Pour comble de malheur ma pauvre Claudia est malade depuis 8  
 jours même bien souffrante, elle a une fluxion de poitrine. Il faut  
 espérer que Dieu aura pitié de moi et qu'il me conservera au moins  
 ma fille chérie puisqu'il a voulu m'ôter mon épouse... »*

Cette nouvelle n'a sans doute pas surpris Adèle. Mais face à la maladie, la plus grave soit-elle, on espère toujours. Plus d'un siècle après, à la lecture des lettres de Léonie, on comprend tout. Le 3 février 1886, elle informait Adèle :

*« Je me suis mis au lit le jour des rois et ce n'est que maintenant que je  
 commence d'aller mieux. Le médecin avait dit à Ely que j'étais poitrinaire et que  
 je ne m'en tirerai pas aussi je t'assure qu'il a bien pleuré et mes pauvres  
 enfants aussi surtout quand ils voyaient que je crachais du sang...le nouveau  
 curé de St Martin est venu me voir aussi malgrés la neige je t'assure qu'il est  
 bien bon il m'a envoyé du vin de champagne, Je suis ici consigné dans ma*

<sup>2</sup> Des dates parfois contradictoires, le choix est fait de garder celle que l'acte a établi, c'est-à-dire le 23 mars.

<sup>3</sup> Des quelques lettres subsistant d'Elie, l'écriture, le style, la maîtrise de l'orthographe et même la signature de celle-ci, permettent de déduire qu'elle n'est pas de sa main.

*chambre , et puis par surcrois de malheur mon pauvre petit Paul est tombé malade... »*

Huit jours plus tard : « *...je vais pourtant un peu mieux je ne tien pas le lit continuellement mais ce qui m'ennuie le plus c'est de voir que je [n'ai] point de force...le docteur a dit qu'il ne faut pas que je mange du salé, qu'il faut me faire manger de [la]viande de bœuf et même cru, Ely en a bien fait venir de la chapelle et même du Pont mais je ne la trouve pas bonne ...mon petit et comme moi un jour on le crois guérit et un autre jour il va bien mal...le médecin a dit que sitôt que je porrais suporter le voyage il faudra me mener passer quelques temps à Die mais, ma chère s'il faillait faire tout ce que les médecins disent il y aurais bien a faire...»* (11/02/1886)

Léonie quitte Herbouilly le 26 février avec trois<sup>4</sup> de ses enfants. Deux jours après, elle avoue à Adèle aller beaucoup mieux, elle la remercie de sa sollicitude et de l'offre de lui envoyer de la viande de Die. Elle affirme manger de la viande tous les jours. Mais le docteur doit encore venir pour des points de côté qui reviennent souvent. Elle pense rester là encore trois semaines, jusqu'à la première communion d'un des enfants. Et si elle ne peut assister à la mission qui se tient à St-Martin, parce qu'il fait trop froid dans l'église, elle retrouve sa verve pour rapporter un accident survenu dans le village : «*... il vient d'arriver un terrible malheur une petite fille de 12 ans<sup>5</sup> a été brûlé toute vivante avec l'essence en venant de l'école elle porté un litre d'essence et cette bouteille c'est casé malheureusement un imprudent petit garçon a mis le feu pour voir brûler ce pétrol et la pauvre petite a été atteinte on la enterré ce matin.* »(28/02/1886) Qui peut croire que toutes les bêtises ne datent que d'aujourd'hui ?

C'est la dernière lettre de la main de Léonie.

Un mois plus tard, Claudia, au milieu de sa peine, raconte à Adèle les dernières recommandations, les derniers instants de sa mère qui, malgré ses souffrances fut lucide jusqu'au bout. « *Elle m'a bien parlé avant de mourir Elle m'a recommandé de bien soigner mes petits frères et d'être bien sage d'être la consolation de mon papa* » 27/04/1886. La jeune fille a 14 ans.

Ely, de son côté,<sup>6</sup> écrit à sa belle-sœur le 2 avril. Il l'informe que Francelin et Henri sont malades, que Claudia est encore un peu faible, mais va un peu mieux. Elle est toujours à Saint-Martin où elle est obligée de rester car il y a une garde-malade alors qu'à Herbouilly, il n'a personne pour la soigner. Il dit sa culpabilité, son regret, de les avoir laissés descendre à Saint-Martin. Il croit qu'il aurait peut-être gardé son épouse quelques mois de plus.

Le 9 avril suivant, en réponse à une lettre d'Adèle, il annonce que Claudia, désormais convalescente, est sauvée. On espère son retour à Herbouilly pour le mois de mai. Il dit le soutien apporté par ses parents aux soins des enfants. Quelques jours après, il prend lui-même la plume pour demander à Adèle de répondre à Lucrèce dont il ne sait pas l'adresse. Celle-ci, ignorant la mort de Léonie, en demandait des nouvelles.

<sup>4</sup> Cela semble contredire Francelin, mais Léonie écrit : «...j'ai trois de mes enfants avec moi»

<sup>5</sup> Il s'agit probablement de Berthe CHAUDET décédée le 27/02/1886 ; ses parents demeuraient au Briac, hameau de St-Martin. L'acte porte le n° 1, tandis que l'acte de décès de Léonie porte le n° 4 – AD Drôme – 2Mi 1179/R2

<sup>6</sup> Dans les lettres qu'il écrit lui-même, Ely tutoie Adèle. D'autres lettres utilisant le vouvoiement ne sont pas de la main d'Ely.

## Après le retour à Herbouilly, la vie continue...et la mort aussi...

Le 14 mai, Claudia a rejoint Herbouilly et confie son émotion à sa tante Adèle : « *Oh qu'il m'a été pénible en rentrant de voir mes deux plus petits frères qui ne connaîtront point celle qui les a soignés et embrassés tant de fois.* » La jeune fille, encore bien faible, peine à faire face au désordre et à l'ouvrage qui se sont amoncelés depuis le temps « *qu'il n'y a point de femmes.* » En l'absence du père, parti à Pont-en-Royans, l'ennui la submerge : « *Le temps me dure je trouve cette pauvre maison si solitaire et si triste qu'elle était gaie autrefois.* » (14/05/1886)

24 juin 1886 : Marie TOURENC, la grand-mère s'éteint à Die, à l'âge de 73 ans. Elle qui ne pouvait s'empêcher de pleurer à chaque lettre de Lucrèce, n'aurait-elle pu supporter le départ sans retour de son autre fille ?

A la fin de l'année, c'est le mari de Lucrèce qui s'en va à son tour<sup>7</sup>. Pour la famille ROCHE/CHEVANDIER, l'année 1886 aura été celle des malheurs.

## Même lieu et mêmes préoccupations.

Désormais, c'est Claudia qui rend compte de la vie familiale et locale. Pour la fille, comme pour la mère, la correspondance est source de vie et d'ouverture sur le monde. Ainsi, afin d'obtenir des nouvelles d'un cousin, recommande-t-elle à sa tante : « *...parlez lui de sa Cousine qui vit dans une grande solitude et qui n'a d'autre plaisir que celui de correspondre avec ceux qui lui sont unis par les liens du sang et de l'amitié.* » (16/06/1889)

Les aléas atmosphériques continuent de conditionner, régler ou dérégler les travaux agricoles. Pas toujours de la neige en décembre (13/12/1888), mais un 22 mai<sup>8</sup>, elle tombe à gros flocons. Et on craint de ne plus avoir de foin pour les bœufs.

On ne sait pas si c'est la même année en mars, que Claudia écrit : « *...Il faut vous dire bonne et tendre tante qu'il est bien tombé de la neige ces temps derniers. Nous en avons plus d'un mètre. Il y a eu une avalanche à 150 mètres à peu près de notre maison elle a arrachée des arbres et en a abattu assez. Heureusement qu'il n'y avait rien autre chose. Si il y avait eu notre maison elle aurait bien été renversé comme celle du col de Rousset.* » (03/03/1888) Car des hauteurs de neige conséquentes ne sont pas rares : « *nous avons toujours plus d'un mètre 20 de neige et je prévois avec peine que le jour de Pâques se passera encore dans la neige.* » Tandis qu' « *a Saint-Martin il n'y a point de neige* » (04/03/1889)

Le 8 octobre 1888, Claudia confie à sa tante Lucrèce : « *La neige couvre la terre depuis hier et nous ne pouvons absolument rien récolter. Aussi ai-je l'âme navré de douleur quand je vois ces belles récoltes détruites.* » On s'est peut-être inquiété trop vite car le 13 décembre

<sup>7</sup> Célestin ODDON est décédé le 07/12/1886 à El Milia (département de Constantine)

Archives nationales d'Outre-mer (A.N.O.M) en ligne sur :

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/caomec2/pix2web.php?territoire=ALGERIE&acte=21022>

<sup>8</sup> Chiffre des unités absent dans cette lettre datée du 22 mai 1888.

suivant, elle écrit : « *...comme il a fait un temps superbe ces jours passés. Nous en avons profité pour battre nos récoltes qui ont été achevées ...* »

Une pluie permanente qui retarde ou empêche les récoltes de mûrir, ce n'est pas mieux.

On doit donc se réjouir quand les récoltes sont belles. Et quand il fait beau, le moral s'en ressent : « *Le beau temps me ravive comme le printemps fait éclore les fleurs. Nous fanons beaucoup en ce moment.* » (avant le 29/07/1889) « *Voilà huit jours que le temps n'est pas trop mauvais et nous moissonnons le blé hivernal mais il n'y en a guère.* » (21/09/1890)

Les cultures ne sont qu'une partie nécessaire de l'activité agricole. L'élevage domine. Aux côtés des trois ou quatre cochons habituels, les bovins tiennent une place plus importante. Des bœufs dont on est propriétaire, mais d'autres sont en garde à Herbouilly. « *...Nous avons vendu 2 bœufs mardi dernier 422 f des bœufs qui nous coûtaient 225f il y a eu un an que nous les avions au mois d'avril vous aller dire que les bœufs ne vous intéresse pas bien mais il faut bien parler de quelque chose pour se désenner un peu. Dimanche en 8 ce sera vogue à St Martin en Vercors et lundi foire nous descendons tous les bœufs que nous avons en garde ainsi que ceux que nous voulons vendre. je pense que j'ai assez parlé des bœufs des vogues et des foires je vais finir par vous ennyez...* » (22/08/1886)

Plusieurs années ont passé quand, en 1895, Claudia fait part à sa tante d'un surcroît de travail : « *j'ai énormément de travail car vous ignorez que nous avons une laiterie ou fruitière depuis le 14 juin. Je n'ai donc pas fait de fromage cette année, nous avions huit vaches à lait nous faisions du beurre... Puis le lait étant complètement écrémé était donné aux porcs nous en avons déjà engrangé quatre les deux derniers étaient malades ils nous ont causé plus d'ennui que de bénéfice. Mon père va en racheter deux pour manger les pommes de terre... (09/10/1895) ... j'aurai beaucoup d'ouvrage, dix vaches à lait et peut-être nous prendrons le lait du voisin ce qui fera seize et peut-être quatre ou cinq porcs. Nous en avons encore deux en ce moment.* » (après le 12/10/1895)

N'oublions surtout pas le cheval !

A une époque pas si lointaine, la fortune d'un laboureur se mesurait au nombre de bœufs. Selon qu'on labourait avec, 2, 4, 6 bœufs ou, tout simplement parfois...deux vaches, la position sociale n'était pas la même. Cette condition était accrue si l'on possédait un cheval. Animal noble, symbole de liberté, emblème de la société féodale et indispensable à l'art de la guerre, il était aussi bien plus rapide que le bœuf comme animal de trait. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que les chevaux, en tant qu'animal de trait, céderont peu à peu la place aux tracteurs dans le monde agricole.

Si la famille ROCHE utilisait sa jument en attelage, on la montait aussi. Trois mois avant la naissance de Paul, Léonie écrivait : « *...dans la position où je me trouve je ne peu guaire aller à cheval aussi tous les dimanches j'ai une bonne promenade d'Herbouilly à Saint-Martin* ». (08/03/1884) Peu de jours avant Pâques 1887, Claudia fait un court récit d'un retour de St-Martin<sup>9</sup>: le « *vent du Nord soufflait si violement puisque j'avais peine à me tenir à cheval le vent m'emportait mon manteau et tout ce que j'avais sur moi. Il était très froid.* » (10/04/1887) Cela lui vaut un bon rhume qu'elle soigne avec les moyens habituels : friction de teinture d'iode aux reins et sur la poitrine.

<sup>9</sup> La mémoire familiale rapporte que les voisins étaient habitués à voir Claudia monter un cheval blanc.

Si la jument met bas ou si elle a un poulain à nourrir, le déplacement s'en voit modifié ou annulé. Le poulain prend plus tard le chemin de la foire, comme en rend compte à Adèle et à son mari, le cousin Emile<sup>10</sup> venu de Die à Herbouilly. Son récit retrace ce voyage sans nous dévoiler si cela s'est fait à cheval ou à pied :

« *Cher oncle et chère Tante*

*Comme je me le suis pensé tout d'abord Mr Lagier n'est pas monté au Vercors avec sa voiture. Je suis arrivé à 9heures à Romeyer et à 5 heures le lendemain matin nous gravissions la montagne de Romeyer pour redescendre sur Chamaloc nous nous sommes pas arrêté ni là ni au col nous avons filé sans nous reposer jusqu'à St Agnan là Mr Lagier à payé un café puis nous avons continué jusqu'à La Chapelle où il y avait la foire et où j'ai pensé que mon oncle serait descendu d'Herbouilly nous avons mangé puis je me suis mis à la recherche de mon oncle et je l'ai trouvé qui vendait son poulain à un maquignon nous nous sommes bien embrassé puis nous avons resté jusqu'à six heures heure à laquelle nous sommes partis pour Herbouilly. Si tu savais quel coup de théâtre quand je suis rentré à la maison nous nous sommes embrassés vois-tu comme deux frères Claudia n'en revenait pas elle avait peine à croire que ce fut Emile qui vint les voir.*

*Nous promenons tous les jours et je vais admirer du haut des montagnes les beaux sites qui renferme la vallée du Vercors. »* (21/09/1890)

Claudia complète cette lettre en mentionnant que la tante Jenny<sup>11</sup> de Lyon était venue, au mois de juillet, séjourner pendant trois semaines à Herbouilly. Bien avant la visite d'Emile, Claudia avait déjà rapporté une visite de ses tantes Adèle et Lucrèce. Une autre visite familiale est l'occasion de demander à Adèle d'apporter ses feuilles de maïs si elle n'en a pas l'emploi.<sup>12</sup>

Le voisinage existe à Herbouilly : « *Nous avons un voisin qui est très gentil ça nous fait bien compagnie il a un petit bébé de 3 ans et sa dame est aussi très gentille* » et Claudia d'ajouter : « *Vous devez connaître notre voisin c'est cet homme qui vous a accompagnait ici une fois que vous êtes venu avec la Tante Adèle et qu'il a dit avant de partir qu'il allait chercher son fusil et que vous aviez peur qu'il vous [ ? ...] dans le bois et que vous lui avez dit que vous aviez un pistolet* » (22/08/1886) Les chemins seraient-ils donc si incertains que le besoin d'une arme de protection se fasse sentir?

Nouveau voisinage dont on trouve l'existence dans ces propos après 1895<sup>13</sup> : « *Eh ! Je vais vous dire, un des fils de notre nouveau voisin se marie, je suis invitée la noce. J'ai envie de refuser. Je ne sais pas encore ce que je ferai. »*

Par contre, contrairement à Léonie, Claudia n'évoque jamais de séjour occasionnel, ni de personnes de passage dans la plaine.

Au fil des ans, les déplacements depuis Die ont connu un bouleversement. Le 27 mai 1888, quand Ely invite Adèle à s'entretenir d'un projet mariage avec lui, il lui écrit : « *ci tu vin par le chemin de fer jirai te chercher au pomtemt Royan* ».

<sup>10</sup> Peut-être Emile ODDON, fils de Lucrèce.

<sup>11</sup> Epouse d'Adolphe CHEVANDIER, frère de Léonie.

<sup>12</sup> Rôle des feuilles de maïs ? Hypothèse : envelopper des fromages ?

<sup>13</sup> Lettre non datée ; le contexte seul permet de la dater après novembre 1895.

## L'instruction et la correspondance comme diversions aux tâches ménagères.

En marge du travail agricole, des activités plus féminines sont dévolues à la jeune fille : « *...ces jours-ci je pique des couvertures. Si vous voyez comme je remplis bien mon rôle de couturière. Vous me donnerez votre pratique hein !* » (15/04/1890) Tout en faisant, comme sa mère, la classe à ses frères : « *J'ai travaillé autant que j'ai pu à raccommoder ces temps passés. La plupart des chemises sont raccommodées. J'ai même coupé et confectionnée deux flanelles pour mon père, un petit veston pour mon petit Paul. Je me suis aussi fait deux jupes pour les jours et cette semaine je vais me confectionner une taille [ ?]. Tout en faisant la classe à mes frères je coud et j'étudie encore un peu s'il m'est possible. Par ces moyens j'abrége le temps d'hiver qui je vous assure n'est pas gai surtout pour moi.* » (04/03/1889)

La transmission de l'instruction se poursuit. L'étonnement devant cette forme de *fait à la maison* serait légitime après la promulgation des lois de Jules FERRY, lesquelles rendaient l'école laïque, gratuite et obligatoire. Mais l'article 4 l'y autorise tout à fait<sup>14</sup>. Autodidacte Claudia ? Pas tout à fait, puisqu'elle a pu profiter d'un enseignement à domicile, même irrégulier, mais qui perdure, puisqu'elle écrit : « *Je pourrais avoir mon certificat d'études à la sortie. Mlle l'institutrice me disait : « Si ton père veut te mettre l'hiver ici je suis sûre de te faire avoir ton certificat* » (31/08/1887) On ne sait pas si ce projet a vu sa réalisation.

En revanche, il semble que l'instruction des fils ROCHE manque de continuité. Fin 1886, « *Gustave qui a 13 ans ne sait plus écrire.....depuis deux ans qu'il n'a pas écrit... il n'a pas écrit de tout l'hiver.* » (16/12/1886) Pourtant, à ce moment-là, Claudia assure qu'il y a une bonne institutrice à Saint-Martin.

Le 4 mars 1889, Claudia s'attache à montrer l'importance et le bonheur qu'on peut tirer de savoir lire<sup>15</sup> et écrire :

« *... il faut que je vous parle de mes deux petits frères. Votre fillieul [Victorin] d'une rare intelligence sait écrire et aujourd'hui même il veut vous écrire une petite lettre. Il y a à peine deux mois qu'il commençait à faire des barres et je vous assure que je suis très fière des succès de mon petit écolier. On [n']a guère besoin de lui montrer deux fois la même chose ; il aura beaucoup d'orthographe car il a une mémoire étonnante. Si cet enfant avait le bonheur d'aller à l'école il deviendrait très savant ... Votre fillieul ne parle que de sa marraine. « Oh ! Si ma marraine pouvait venir, dit-il, j'irais à l'école tout le temps. » J'espère chère tante que vous voudrez bien lui faire une petite lettre car il s'y attend. Il a déjà dit plusieurs fois à ses frères, : « je vais écrire à ma marraine puis elle va me faire une petite lettre pour moi et puis je la garderai ma lettre. » Il est dans de très bonnes dispositions pour le travail.*

<sup>14</sup> Les lois scolaires de Jules Ferry : Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/1882.html>

« *Art 4 : L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.*

*Un règlement déterminera les moyens d'assurer l'instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles.* »

<sup>15</sup> Les deux apprentissages n'étaient pas simultanés ; on apprenait d'abord à lire et ensuite à écrire.

*Mon petit Paul, mon petit ange comme je l'appelle, il commence à épeler on ne peut pas encore juger de son intelligence mais cependant je crois qu'il le sera aussi. Pour quand aux autres ils ne travaillent guère, cependant je fais mon possible pour leur apprendre quelque chose et je m'étudie à leur retracer les touchantes leçons de notre regrettée mère.»*

Quelques mois plus tard, le 29 octobre, on peut lire : « **Gustave et Henri partent...mardi 29 pour Romans chez les petits frères de Marie.** » Dans une lettre suivante, Claudia répond à l'interrogation de sa tante sur le coût de ces pensions : « **...mes frères nous disiez-vous dans votre dernière missive doivent nous coûter fort cher. Au contraire, détrompez-vous pas un centime seulement ni nourriture, ni blanchissage enfin quoi rien du tout. J'espère qu'ils embrasseront la vie religieuse ce sera à leur gré quand ils auront 20 ans ils seront libres de suivre leur vocation....** » (30/12/1889)

L'appréciation du degré d'instruction des enfants sera donnée ultérieurement dans les registres de recrutement militaire.

Mais le bonheur de correspondre se heurte parfois à des obstacles. Il faut l'occasion pour porter la lettre et le bon vouloir de la poste pour la réception. Le 26 mai 1888, Claudia donne l'adresse postale : « **Voici notre nouvelle adresse Herbouilly Mas des Rious par Villard-de-Lans Isère<sup>16</sup>** » Le 13 décembre, rien ne va plus ! « **Votre lettre a dû rester en route. Elle est allée au Villars puis elle est revenue à St M. [Saint-Martin] et encore ce monstre de facteur ne la monté pas. Aussi j'étais bien colère. Je ne comprends plus rien dans ces postes. Mais gare je ferai mes plaintes à la directrice...Je vous prie ma belle de ne plus adresser vos lettres au Villars.** »

L'écrit s'introduit aussi à Herbouilly d'une autre façon : « **J'oubliais toujours de vous dire que je reçois un jolie petit journal depuis le jour de l'an. Il est très intéressant je l'aime bien il ne coûte que 4 frcs par an c'est tout de terroirs [?].** » (10/04/1887-jour de Pâques)

## Suppliques pour une autre vie : un besoin d'ailleurs ?

Herbouilly, source de bien-être ou lieu malsain ? C'est selon le temps et les saisons. A côté des inévitables maladies épisodiques des uns et des autres, la santé de la jeune fille n'est pas toujours florissante. Le médecin, qui avait déjà préconisé à Léonie un départ vers St-Martin et Die, répète ses conseils. Dès le début des mauvais jours, il faut quitter cette glacière. En 1886, le médecin avait affirmé que l'hiver trop froid à Herbouilly ne convenait pas à la santé délabrée de la jeune fille. Le 8 octobre 1888, après avoir consulté son « **médecin pour un battement de cœur qui [la] fatigue beaucoup** » elle écrit à Lucrèce : « **Le docteur me dis qu'il me fallait un repos absolu une bonne nourriture. « Vous avez des tantes<sup>17</sup> en Afrique me dit-il hâtez-vous d'aller les rejoindre car le climat d'ici ne vous vaut absolument rien et vous ne pouvez y vivre ; au lieu que le climat doux et tempéré de Constantine vous sera favorable et vous guérirez vite et parfaitement.** » Il n'est pas facile du quitter le père. Mais le médecin est catégorique : « **Mais Mademoiselle, votre père préfère bien mieux que vous soyez las bas en parfaite santé qu'ici morte.** » Et Claudia

<sup>16</sup> Il y a plusieurs décennies, avant la mention des départements par leur numéro minéralogique, cette forme de direction était courante à la campagne. On pouvait voir quelquefois une localité desservie par le bureau de poste d'un autre département qui était limitrophe.

<sup>17</sup> Adèle séjourne là-bas.

ajoute : « *Maintenant comme le climat est si froid et qu'à présent les récoltes ne peuvent plus murir Papa me prie de vous dire que si vous voyez de pouvoir trouver une place à mon frère Francelin il irait avec moi, parce que une jeune fille pour voyager seule c'est ennuyeux.* »

Elle pense trouver du travail dans un commerce. C'est probablement à ce moment que Francelin adresse à Lucrèce cette lettre non datée dont le style et l'orthographe témoignent qu'elle n'est pas de lui<sup>18</sup>?

*« Comme ici on ne peut plus rien faire et que chaque année les récoltes ne mûrisse pas je serais bien aise que votre bonté me trouva une place la bas. Au moins près de vous, vous m'aideriez de vos bons conseils. Pour moi je vous promet de bien vous obéir et d'avoir pour vous toute la tendresse imaginable. Je vous assure ma bonne tante et Marraine que si vous me trouvez une place ma vie ne sera employée qu'à vous témoigner ma reconnaissance pour une telle faveur...Dans cette occasion j'irais avec ma sœur puisqu'elle est forcée d'y aller...»*

Ce rêve d'une autre vie, réalisé peut-être par Lucrèce et sa famille, était aussi celui de l'oncle Victorin ROCHE. A son départ pour l'armée, nous racontait Léonie, il disait qu'il ne voulait plus revenir à Herbouilly, qu'il voulait demander **une place**. Mais mécontent de la vie militaire, il avait changé d'avis et ne parlait plus de place ; il écrivait qu'étant propriétaire, il voulait le rester.(31/12/1878) La mort en avait décidé autrement.

Cette fois, tout est prêt, on n'attend plus que la réponse aux lettres pour partir en Algérie. Lorsque les trois pères Chartreux, venus missionner<sup>19</sup> à Saint-Martin, sont montés en visite à Herbouilly, ils émettent un avis fort différent de celui du médecin, bien qu'indépendant du climat. L'un de ces missionnaires a bien connu Constantine. Ils ne conseillent pas d'aller en Algérie, racontant que « **beaucoup de colons sont partis d'ici avec une petite fortune et ...qui quelques temps plus tard y mendié leur pain.** » (22/05/188?) Bien vrai : on a vu des familles entières partir coloniser ...et revenir sans avoir trouvé ce qu'elles cherchaient.

Au risque de se retrouver seul à faire face à des tâches ménagères qui le dépassent, Ely ne fait-il pas contre mauvaise fortune bon cœur, de voir partir ses deux aînés ? A moins qu'on envisage ce départ avec un retour à la belle saison, car des allées et venues entre France et Algérie se remarquent parfois.

La réponse de Lucrèce à la demande de ses neveux ne nous est pas connue. Mais à la fin décembre 1888, Claudia est encore à Herbouilly. Et on ne parla plus d'être allé, ni d'aller en Algérie. En juin suivant, les lettres de Lucrèce se font encore attendre et Claudia avoue à Adèle : « *Combien sont passagères Ô ma tante les amitiés terrestres dès que l'intérêt n'y est pas... Je vois par le trop long silence de ma Tante Lucrèce combien est médiocre la place que nous occupons dans son cœur. Cependant je l'aime toujours bien.* » (16/06/1889) Lettre au demeurant non dénuée de poésie : « *La campagne est splendide en ce moment et les prairies sont émaillées de fleurs. Les fleurs quel plaisir n'ai-je pas à les assembler et à en orner ma chambre pour la rendre plus gaie et moins monotone.* »

Claudia s'évade aussi. Rarement...

En mars 1888, tout en gardant l'espérance que sa tante viendra aux beaux jours, elle sollicite auprès d'Adèle, dont la vie est suspendue à l'intransigeance de cette tante CHEVANDIER, la permission de venir lui rendre visite à Die. Elle projette d'aller dans le pays et sur la tombe

<sup>18</sup> Pas sûre qu'elle soit de la main de sa sœur : formation de d différente

<sup>19</sup> La date de la lettre omet une nouvelle fois un chiffre : 188(?)

de sa grand-mère mais aussi d'acheter du tissu pour recouvrir des couvertures qui sont en lambeaux ; elle est persuadée d'y trouver « *de l'étoffe à bon marché et de bon goût* » concluant par « *Il me ferait tant de bien à ce qu'il me semble de sortir un peu de cette sombre et solitaire maison d'Herbouilly où je m'ennuie tant parfois...* » (03/03/1888) A la fin de l'année 1889, on la retrouve à Lyon chez son oncle et sa tante<sup>20</sup>. En raison de pluie et neige, elle n'est pas montée jusqu'à Fourvière<sup>21</sup>, mais la cité lyonnaise lui plaît, en particulier la cathédrale le Saint-Jean, qu'elle trouve « *superbe et artistiquement décorée.* » Le but du voyage, non avoué à son oncle et à sa tante en raison de leur probable désaccord, était de se renseigner sur la possibilité d'entrer dans un couvent. En la priant de garder le silence, elle confie à Adèle qu'on ne peut la recevoir en raison de l'absence de dot et d'une santé insuffisante. (30/12/1889)

L'avenir lui permettra de connaître davantage Lyon.

## On recommence à parler mariage...

En mai 1888, relayé par Claudia, dans deux lettres séparées, Ely propose le mariage à Adèle.

« ...Je vait mentretenire un moment a vec toi je navait lin tention de me remarié par mais je me voir aubliger ce que mamaisson nai par soinier tout dépéri davoir perdu ta seur jai perdu ma fortune mintenen je m'adraisse à toi si tu veux je serai ausi bon pour toi que jelétais pour ta sœur car la pauvre je lai soiger tant bien que jai pu jespaire que tu sera plus heurse avec moi que daitre enservise cher des jean si ingra tu sera cher toi tu tennira en nas frique tu sera toujour cherlesautre esamine bien ce que tu veu faire mais enfant seron bien plus competen [contents ?] avec toi ca vec une etranjaire ma petite Glodia aura une compagne la voila grande fille sait un sousi pour moi. Je fera mon possible pour te rendre heuse [heureuse] nous auron une chambre a St martin quand tu vous dra desendre je ta companeurer ou Glaudia jan nai parlé à mais enfans cela leur fait plaisir vien passer quelque jours nous enparleront serieusement ... »

Si elles font ressortir la différence d'instruction avec sa femme et sa fille, les nombreuses fautes ne doivent pas faire oublier la bonté et la sensibilité de cet homme. Son beau-frère Adolphe CHEVANDIER, à qui Adèle avait demandé son avis sur cette union, n'avait pas voulu donner de conseil mais il affirmait son estime pour celui qui, d'un bon caractère, fut effectivement bon époux et bon père.

Mais Adèle n'épouse pas Ely.

24 juillet 1889, Adèle CHEVANDIER s'unit à Eugène MAZENC, son voisin cultivateur, qui fut déclarant au décès de Marie TOURENC. Il a 41 ans, Adèle, 33 ans, est dite *lingère*.

A l'annonce du projet de mariage d'Adèle, Claudia avait dit à sa tante tout le plaisir que cet événement procurait à la famille.

<sup>20</sup> Au mariage de Lucrèce à Romeyer, le 30/12/1871, témoignait, entre autres, son frère Victor Adolphe CHEVANDIER, facteur d'instruments à Lyon. Une correspondance ultérieure apprend qu'il y demeurait et y avait fondé une famille.

<sup>21</sup> La dernière pierre de la basilique fut posée en 1884.

*« ...Je renonce à vous dépeindre la joie que j'ai éprouvée en apprenant que vous vous décidez enfin à quitter cet enfer où vous avez tant souffert et combien aussi je suis contente de vous voir prendre une position... Puisse ma bien aimée votre mariage avoir été accueilli avec autant de plaisir par tous vos parents comme par nous. Vous vous connaissez l'un et l'autre votre amitié n'est pas née d'aujourd'hui, aussi j'aime à croire que M. Eugène vous rendra aussi heureuse que vous le mériter ...Papa je vous l'assure est très content de votre union car il m'a dit tout de suite qu'Eugène est un très brave garçon et qu'il lui a toujours beaucoup plu. Ainsi vous voyez qu'il n'en est pas fâché, mais tout le contraire ...Il faut que je vous dise aussi que mon Père ne songe pas même à ce remarier, il n'en parle jamais ou du moins il m'a dit le jour que nous avons reçu votre lettre que si c'était pour se remarier il prendrait une vieille vieille de 50 à 60 ans il m'a un peu fait rire quand même. Je veux bien croire que Mme C. est furieuse mais la pluie calme l'orage, ainsi il faudra bien qu'elle se calme aussi.... »*

Oui, on veut croire que la dame est furieuse. Dès la mort de Léonie, elle avait fortement déconseillé à Adèle de venir apporter son aide à Herbouilly.

### **Tous là, alignés devant la ferme.**

Quelques années après, une photo nous montre la famille alignée devant la ferme à Herbouilly. Belle photo, empreinte d'émotion, où plane l'ombre d'une absente... Léonie serait contente : Claudia a suivi les ultimes recommandations.



La mémoire familiale donne, de gauche à droite : Paul, Henri, Claudia, Elie, Francelin, Gustave, Victorin.

Par la tenue portée par Francelin, la date est assez aisée à déterminer. Il suffit de se reporter à sa fiche matricule<sup>22</sup>. Recensé avec la classe 1890, il est ajourné pour faiblesse en 1891 et 1892. Bon pour le service en 1893, il est incorporé au 140<sup>e</sup> RI à Grenoble le 11

<sup>22</sup> AD Isère – 1R 220/03 – page 5

novembre 1893. C'est donc à partir de cette date, le port de l'uniforme l'attestant, que la photo ci-dessus a pu être prise. La fiche qualifie l'aîné des fils ROCHE de « *brun aux yeux gris* » mesurant 1,60m. Les chiffres 1 et 2 sont attribués à son degré d'instruction<sup>23</sup>.

1893, quelques mois auparavant, c'était de nouveau un décès dans la famille. Le 24 mai à 4 heures du matin<sup>24</sup>, le *père ROCHE* (Pierre Honoré MARTIN ROCHE), propriétaire agriculteur, s'éteint à dans sa ***maison d'habitation***. Il avait 81 ans. Quelques heures plus tard, Ely déclare ce décès à la mairie, il est accompagné de Prudent MARTIN ROCHE, âgé de 49ans, courrier<sup>25</sup>, domicilié au village. La mention « *tous deux fils du défunt* » nous livre enfin qui était cet oncle dont Claudia disait en invitant Adèle : « ***A Saint-Martin Dans la maison de mon oncle que nous tenons en ferme. Il y a une cuisine et deux jolies chambres et en plus une écurie pour les bêtes*** » (31/04/1887)

L'appellation du domicile à Herbouilly continue de nous *asseoir entre deux chaises*. On lit à propos de Pierre Ulysse (Ely), le déclarant, « *Herbouilly territoire de la commune de Villard-de-Lans* » tandis que pour son défunt père « *Saint-Martin-en-Vercors, au quartier d'Herbouilly* ».

## Le trompeur trompé !

Claudia avait déjà écrit à sa tante que plusieurs fois, sa main avait été demandée. Un projet plus construit voit le jour en 1895. La jeune fille a 23 ans.

Le 12 novembre 1895, Claudia annonce son mariage imminent avec un jeune homme dont le pays se trouve à « ***2 heures et demie de Grenoble et également 2 heures et demie de Lyon.*** » Les renseignements donnés par le curé du lieu et les références, sont excellents. Une visite est faite avec Ely dans la future belle-famille, où père et fille sont très bien reçus. Les préparatifs vont bon train. Ce mariage doit avoir lieu au Villard-de-Lans. Les toilettes sont confectionnées à Grenoble. D'ailleurs le fiancé engage à « ***hâter les préparatifs.*** » Claudia lance ses invitations à Adèle à Die, à Alger, à Lyon et dans le Pas-de-Calais<sup>26</sup>.

Et patatras ! Brusquement tout est annulé ! Une lettre non datée nous renseigne sur cette rupture en montrant l'objectivité la jeune fille.

***« Je suis parfaitement résignée j'ai eu bien vite pris mon parti et si j'ai eu du chagrin c'est plus pour les dépenses et le dérangement qu'occasionnent pareil***

<sup>23</sup> Signification des degrés d'instruction dans les registres matricule :

Sur le registre matricule, le degré d'instruction est mentionné par un chiffre de 0 à 5 ;

Degré 0 : ne sait ni lire ni écrire ;

Degré 1 : sait lire seulement ;

Degré 2 : sait lire et écrire ;

Degré 3 : possède une instruction primaire ;

Degré 4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire ;

Degré 5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme) ;

Degré X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction.

<sup>24</sup> AD Drôme-2Mi 1179/R2-page 400

<sup>25</sup> *Courrier* : celui qui court la poste pour porter des lettres, des dépêches - Dictionnaire Quillet de la langue française-1967

<sup>26</sup> Lieux où habitent ses oncles et tantes maternels.

*renoncement [ ?] que pour l'amitié que j'avais pour ce jeune homme qui ne me déplaissait pourtant pas. Mais lorsque je me suis aperçue de tous ses mensonges, je me suis bien gardée de m'opposer à la détermination que prit papa en voyant les affaires de ce jeune homme bien au dessous, alors qu'il déroulait sous mes yeux la belle position qui me serait faite en l'épousant , mais il omettait les ennuis et les chagrins que cette union aurait pu m'apporter. ... Mes bijoux mes jolies toilettes confectionnées à Grenoble sont là, se faneront-elles avant d'être mises ? ...Ma robe blanche est cependant bien joli et ma voilette de soie aussi et je n'ai nulle envie en voyant ces jolies choses de m'en parer. Il est vrai qu'elles ne m'appartiennent pas encore. Je ne sais encore comment tout se passera, quant à nous marier il n'y faut pas songer, cela ne se peut plus, la rupture doit être complète on ne pourrait plus faire bon ménage d'abord il ne verrait pas mon père d'un bon œil et cela me contrarierait, ensuite il a trop menti pour que je le pardonne heureusement le trompeur est trompé. »*  
(lettre non datée)

Elle ne veut plus se marier, se donne toute à son travail : « *Je vais confectionner des chemises de travail pour mes hommes. Le travail ne fait pas défaut* » et elle reste l'institutrice attentionnée de ses frères.

## 1896, premier recensement de population à Villard-de-Lans.<sup>27</sup>

Le premier recensement de la population d'Herbouilly<sup>28</sup>, disponible pour Villard-de-Lans, ne nous donne pas la fratrie ROCHE au complet. A la maison 247<sup>29</sup>, habitent Elie ROCHE, sa mère Fany BOUTIN et 5 de ses enfants : Claudia, Gustave, Henri, Victorin, Paul, âgés respectivement de 23, 21, 18, 14, et 11 ans.

La maison 246 est occupée par un couple, Louis BLANC, et son épouse Marie BRUNEL, assistés d'un jeune domestique de 14 ans : Jules BONNET.

Francelin, absent d'Herbouilly à cette date, est domestique aux *Mangots*, commune de Corrençon, chez Victorine BONNET<sup>30</sup>. Cette mère, chef de famille après le décès, le 12 avril 1895, de son mari Joseph JARRAND, cultivateur, vit avec sa fille Marie, âgée de 21ans, *couturière de gants* et son fils Joseph, âgé de 14 ans.

<sup>27</sup> Il serait intéressant de pouvoir connaître si, dans les recensements de population du département de la Drôme, des habitants sont nommés dans cette partie de la plaine qui lui incombe.

<sup>28</sup> AD Isère-Villard-de-Lans-123M576/1/1896

<sup>29</sup> Il ne s'agit pas, bien évidemment, d'une comptabilisation qui s'applique à Herbouilly seulement. Selon les communes ou les agents recenseurs, les numérotations varient, suivant qu'on repart à 0 pour chaque hameau ou que l'on considère toutes les maisons de la commune. A Villard-de-Lans, un comptage des maisons a été fait séparément pour le bourg et les villages, hameaux ou sections. Ce sont donc les 246<sup>e</sup> et 247<sup>e</sup> maisons des écarts de la commune, en fin de liste juste après Valchevrière. Cela ne prouve pas que ces maisons soient contiguës.

<sup>30</sup> AD-Isère-Corrençon-123M156/1896-page8

## Quel trésor que ces lettres !

Après le mariage manqué, nous n'avons plus de lettres écrites depuis Herbouilly ! Si ces écrits sont parvenus jusqu'à nous, il faut louer l'esprit de conservation d'Adèle CHEVANDIER, destinataire de la plupart des missives. Sandrine, une arrière-petite-fille de Gustave, aidée de sa famille, entreprit des recherches généalogiques. Cette synthèse des écrits n'est qu'une rédaction amicale.

Correspondances ordinaires entre personnes ordinaires, vies banales en leur temps, peut-on penser. La dimension exceptionnelle tient à la facilité d'écriture de ces personnes dites *ordinaires*. La connaissance de la langue et le style de Claudia dépassent ceux de sa mère. Des tournures recherchées, au style grandiloquent dans les débuts vont en s'affinant. Une bonne maîtrise de l'orthographe, alliées à un vocabulaire étendu font de ces lectures des moments agréables...<sup>31</sup>. Mais toutes deux, par leur spontanéité et, parfois, leur verve poétique, se rendent proches du lecteur. Avec leurs expressions et leurs tournures de phrases, on les voit presque en train d'écrire...

Quel trésor rare que ces lettres pour quiconque se penche sur une histoire familiale dans un lieu particulier !

La « *petite lettre* », à la valeur inestimable dans les paroles du petit Victorin, impose de réfléchir sur la priorité et la frivolité accordées parfois aux choses actuelles.

(A suivre)

---

<sup>31</sup> Il semble qu'un double feuillet plié en 4 constituait un envoi habituel, dont le premier échelon de poids allait jusqu'à 7,5g. Si l'on avait autre chose à écrire, pour éviter une surcharge, on remplissait les marges, comme le faisait Léonie. Claudia surcharge ses pages : elle tourne sa feuille et écrit de nouveau en travers sur son premier texte, ce qui rend le décodage malaisé, voire impossible, sur certain document à l'encre pâlie.